Les aides pour sécuriser mon parcours

Formation

Financement du parcours de formation sanitaire et sociale

La Région Normandie **finance le parcours de formation** des personnes en poursuite de scolarité, des demandeurs d'emploi ou des salariés (sous certaines conditions). Il n'y a aucune démarche à effectuer auprès de la Région, la prise en charge de la formation est financée directement à l'institut de formation. Pour plus d'informations, consultez la page ci-dessous :



Financement du parcours de formation sanitaire et sociale Lire la suite

Bourses régionales d'études

La Région peut verser des **bourses d’études** (sous conditions) aux élèves et étudiants inscrits dans les formations sanitaires et sociales. Pour plus d'informations, consultez la page ci-dessous :



L'attribution d'une Bourse Régionale d'Etudes Lire la suite